

ASSEMBLEA DI CORSICA

ASSEMBLEE DE CORSE

**DELIBERATION N° 19/385 AC DE L'ASSEMBLEE DE CORSE
AUTORISANT LA PRISE EN CHARGE
DES FRAIS DE DEPLACEMENT ET D'HEBERGEMENT
DES QUATRE PARTICIPANTS A LINGUIMONDI 2019**

SEANCE DU 25 OCTOBRE 2019

L'an deux mille dix neuf, le vingt cinq octobre, l'Assemblée de Corse, convoquée le 10 octobre 2019, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Hyacinthe VANNI, Vice-Président de l'Assemblée de Corse.

ETAIENT PRESENTS : Mmes et MM.

Danielle ANTONINI, Guy ARMANET, Véronique ARRIGHI, François BENEDETTI, François BERNARDI, Pascal CARLOTTI, Jean-François CASALTA, Mattea CASALTA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, François-Xavier CECCOLI, Marcel CESARI, Catherine COGNETTI-TURCHINI, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Frédérique DENSARI, Santa DUVAL, Muriel FAGNI, Isabelle FELICCIAGGI, Pierre-José FILIPPETTI, Laura FURIOLI, Pierre GHIONGA, Fabienne GIOVANNINI, Francis GIUDICI, Julie GUISEPPI, Xavier LACOMBE, Paul LEONETTI, Jean-Jacques LUCCHINI, Paul MINICONI, Jean-Martin MONDOLONI, Paola MOSCA, François ORLANDI, Jean-Charles ORSUCCI, Marie-Hélène PADOVANI, Julien PAOLINI, Paulu Santu PARIGI, Chantal PEDINIELLI, Marie-Anne PIERI, Antoine POLI, Laura Maria POLI, Pierre POLI, Louis POZZO DI BORGIO, Rosa PROSPERI, Joseph PUCCI, Catherine RIERA, Anne-Laure SANTUCCI, Marie SIMEONI, Pascale SIMONI, Jeanne STROMBONI, Jean-Guy TALAMONI, Julia TIBERI, Anne TOMASI, Petr'Antone TOMASI,

ETAIENT ABSENTS ET AVAIENT DONNE POUVOIR :

Mme Vannina ANGELINI-BURESI à M. Pierre-José FILIPPETTI
Mme Valérie BOZZI à Mme Isabelle FELICCIAGGI
M. Jean-Louis DELPOUX à Mme Chantal PEDINIELLI
M. Michel GIRASCHI à M. Petr'Antone TOMASI
M. Pierre-Jean LUCIANI à M. François-Xavier CECCOLI
Mme Marie-Thérèse MARIOTTI à Mme Christelle COMBETTE
Mme Nadine NIVAGGIONI à Mme Fabienne GIOVANNINI
Mme Juliette PONZEVERA à Mme Anne-Laure SANTUCCI
M. Camille de ROCCA SERRA à M. Jean-Martin MONDOLONI

ETAIT ABSENTE : Mme

Stéphanie GRIMALDI

L'ASSEMBLEE DE CORSE

- VU** le Code général des collectivités territoriales, titre II, livre IV, IV^{ème} partie, et notamment les articles L. 4422-1 et suivants,
- VISTU** u Codice generale di e cullettività territorialia, titulu II, libru IV, IV^a parte, in particolare l'articuli L. 4422-1 è seguenti,
- VU** le décret n° 2001-654 du 19 juillet 2001, modifié par le décret n° 2007-23 du 5 janvier 2007,
- VISTU** u decretu n° 2001-654 di u 19 di lugliu di u 2001, mudificatu da u decretu n° 2007-23 di u 5 di ghjenaghju di u 2007,
- VU** l'arrêté ministériel du 26 février 2019 fixant « les taux des indemnités de mission »,
- VISTU** l'arrestatu ministeriale di u 26 di frivaghju di u 2019 chî definisce « i persentuali di e spese di missione »,
- VU** la délibération n° 15/083 AC de l'Assemblée de Corse du 16 avril 2015 approuvant le Plan « Lingua 2020 »,
- VISTU** a deliberazione n° 15/083 AC di l'Assemblea di Corsica di u 16 d'aprile di u 2015 appruvendu u Pianu « Lingua 2020 »,
- VU** la délibération n° 18/139 AC de l'Assemblée de Corse du 30 mai 2018 portant approbation du règlement budgétaire et financier de la Collectivité de Corse,
- VISTU** a deliberazione n° 18/139 AC di l'Assemblea di Corsica di u 30 di maghju di u 2018 purtendu apprubazione di u regulamentu bugetariu è finanziaru di a Cullettività di Corsica,
- VU** la délibération n° 19/077 AC de l'Assemblée de Corse du 28 mars 2019 portant approbation du Budget Primitif de la Collectivité de Corse pour l'exercice 2019,
- VISTU** a deliberazione n° 19/077 AC di l'Assemblea di Corsica di u 28 di marzu di u 2019 purtendu apprubazione di u bugettu primitivu di a Cullettività di Corsica per l'eseciziu 2019,
- SUR** rapport du Président du Conseil Exécutif de Corse,
- NANTU** à u raportu di u Presidente di u Cunsigliu Esecutivu di Corsica,
- SUR** rapport de la Commission des Finances et de la Fiscalité,
- NANTU** à u raportu di a Cummissione di e Finanze è di a Fiscalità,
- DOPU** à avèaccetatu di deliberà à nantu à stu raportu, seguente a prucedura d'urgence ind'è un tempu accurtatu,
- APRES** avoir accepté de délibérer sur ce rapport selon la procédure d'urgence dans des délais abrégés (52 voix POUR : les représentants des groupes « Femu a Corsica » (18), « Corsica Libera » (13), « Partitu di a Nazione Corsa » (10), « Andà per dumane » (6), « La Corse dans la République » (5) ; 10 voix CONTRE : les représentants du groupe « Per l'Avvene »),

APRES EN AVOIR DELIBERE

A l'unanimité,
A l'unanimita,

ARTICLE PREMIER :

ACCEPTE de prendre en charge sur le budget de la Collectivité de Corse les frais réels de transport et d'hébergement (nuits des 28 et 29 septembre 2019), pour 4 intervenants qui participeront aux journées Linguimondi, le 28 septembre prochain à Corti et d'affecter la somme de 3 200 euros d'AE à cette opération :

- **Mme Estibaliz Alkorta** Directrice de la promotion de l'Euskera au sein du Gouvernement Autonome Basque.
- **M. Iban Arantzabal Arrieta** membre de Tokikom, est un philologue et journaliste basque qui travaille dans la gestion de la communication, au sein de l'équipe de communication de Goiena ou du laboratoire audiovisuel basque 2deo.
- **Mme Alaitz Artolazabal Amiletta** Directrice de Tokikom, réseau de 66 médias locaux en basque qui participent activement à la diffusion et la normalisation du basque.
- **M. Joan Carles Simó**, directeur des ressources linguistiques à la télévision de la comunitat Valenciana (Apunt).

ARTICULU PRIMU :

ACCETTA a presa in carica nantu à u bugettu di a Cullettività di Corsica di e vere spese di trasportu è d'alloghju di i quatri interveneti furesteri participendu à linguimondi 2019 è d'affettà à somma di **3 200 euri** à st'operazione :

- **Madama Estebaliz Alkorta**, Direttrice di a prumuzione di l'Euskara à u Guvernu Vascu,
- **Madama Alaitz Artolazabal Amilleta**, Direttrice di Tokikom, una reta di 66 media lucali in Vascu chì partecipeghjanu à a difusione è a nurmalizzazione di u Vascu.
- **U Sgiò Iban Arantzabal Arrieta**, filologu è ghjurnalistu vascu, gestiunariu di a cummunicazione in a squadra di cummunicazione Goiena è u laboratoriu audiovisivu vascu 2DEO. Hè membru di l'associu Tokikom.
- **U Sgiò Joan Carles Simó**, Direttore di e Risorze Linguistiche di a televisiò di a Cumunità di Valenzia « À Punt Mèdia ».

ARTICLE 2 :

DÉCIDE de répartir ainsi qu'il suit les crédits inscrits :

ARTICULU 2 :

DECIDE di fà a ripartizione cumu stabbilita quì sottu di i crediti scritti :

ORIGINE : BP 2019 PROGRAMME : Langue corse - Fonctionnement N4312C
URIGINE : BP 2019 PRUGRAMMA : Lingua corsa - Funziunamentu N4312C

Chapitre 933 Fonction 311 Compte 6245 (transport de personnes extérieures)
Capitulu 933 Funzione 311 Articulu 6245 (trasportu di persone furestere)
Chapitre 933 Fonction 311 Compte 6185 (frais de colloques et de séminaires)
Capitulu 933 Funzione 311 Articulu 6185 (spese di cullochiu è di seminariu)

MONTANT DISPONIBLE442 544,75 Euros
SOMMA DISPUNIBULE.....442 544,75 Euri

- affectation d'AE pour la prise en charge du déplacement des quatre conférenciers Participant à Linguimondi 2019.....**2 400 Euros**
- affectation d'AE pour la prise en charge de l'hébergement des quatre conférenciers participants à Linguimondi 2019.....**800 Euros**
- affettazione d'AE per a presa in carica di e vere spese di trasportu di i quattru intervenenti à linguimondi 2019..... **2 400 Euri**
- affettazione d'AE per l'alloghju di i quattru interveneti à Linguimondi 2019.....**800 Euri**

MONTANT TOTAL AFFECTE.....3 200,00 Euros
SOMMA TUTALA AFFETTATA.....3 200,00 Euri

DISPONIBLE À NOUVEAU.....439 344,75 Euros
DISPUNIBULE TORNA.....439 344,75 Euri

ARTICLE 3 :

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la Collectivité de Corse

ARTICULU 3 :

Issa deliberazione serà publicata in a raccolta di l'atti amministrativi di a Cullettività di Corsica.

Aiacciu, le 25 octobre 2019

Le Président de l'Assemblée de Corse,



Jean-Guy TALAMONI

COLLECTIVITE DE CORSE

**RAPPORT
N° 2019/O2/333**

ASSEMBLEE DE CORSE

2 EME SESSION ORDINAIRE DE 2019

REUNION DES 24 ET 25 OCTOBRE 2019

**RAPPORT DE MONSIEUR
LE PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE**

**PRISE EN CHARGE DES FRAIS DE DEPLACEMENT
ET D'HEBERGEMENT DES QUATRE PARTICIPANTS
A LINGUIMONDI 2019**

COMMISSION(S) COMPETENTE(S) : Commission des Finances et de la Fiscalité

RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE

OGETTU : Presa in carica di e spese di trasportu è d'alloghju di i quattru intervenenti partecipendu à Linguimondi 2019

1. Presentazione di u Cullocchi

À l'occasione di a Ghjurnata Europea di e Lingue, a Cullettività di Corsica organizeghja i scontri "Linguimondi", sabbatu u 28 di settembre di u 2019, à 9 ore, sede di u Cunsigliu di a Lingua Corsa, in Corti, 5 carrughju Luciani.

A cullettività di Corsica s'hè associata à sta manifestazione europea è organizeghja à Linguimondi dappoi u 2011. L'edizione 2019 serà dedicata à u sviluppu di a lingua corsa in i media isulani.

Cuscenti di l'imbusche di a pruduzione audiovisiva, radiofonica è scritta in a difusione di a Lingua Corsa in a sucetà, a Cullettività di Corsica hà messu in opara un "Gran Pianu Media è Lingua Corsa" aduttatu à l'unanimità da l'Assemblea di Corsica. Stu votu hà parmessu a messa in anda d'un insemi di cunvenzione incù parechji media isulani.

In stu quattru, in più di i sperti è professionali isulani, averemu dinò u piacè d'accoglie cumunichenti, specialisti di a problematica di a piazza di e lingue regiunele è/o minuritarie in i media per intervene mentre sta ghjurnata è fà ci scumparte e so capacità di spertizia è u so ritornu di sperienza.

Avem u piacè di riceve :

- Madama Estebaliz Alkorta, Direttrice di a prumuzione di l'Euskara à u Governu Vascu
- Madama Alaitz Artolazabal Amilleta, Direttrice di Tokikom, una reta di 66 media lucali in Vascu chì partecipeghjanu à a difusione è a nuralizzazione di u Vascu.
- U Sgiò Iban Arantzabal Arrieta, filologu è ghjurnalistu vascu, gestiunariu di a cummunicazione in a squadra di cummunicazione Goiena è u laboratoriu audiovisivu vascu 2DEO. Hè membru di l'associu Tokikom.
- U Sgiò Joan Carles Simó, Direttore di e Risorze Linguistiche di a televisiò di a Cumunità di Valenzia « À Punt Mèdia ».

2. Spese à piglià in contu

A Direzione di a Lingua corsa piglia in carica u spiazamentu è l'alloghju di l'oratori venentu da l'esteru.

Per rappellu : l'articulu 2 di u decretu n° 2001-654, di u 9 di lugliu di u 2001 mudificatu da decretu n° 2007-23 di u 5 di ghjennaghju di u 2007 spone e cundizione di rimbursamentu di e persone sterne à a Cullettività. E spese di trasportu è d'alloghju ch'elle sò chjamate à ingagià ùn ponu esse prese in contu ch'è nantu à decisione di l'auturità territoriale o di u funziunariu chì ne hà avutu delegazione.

Cunfurmente à e dispusizione citate quì sopra scrivemu e spese relative à u trasportu è à l'alloghju di l'invitati participendu à Linguimondi nantu à u BP 2019 Programma : Lingua corsa - Cunssigliu Linguisticu N4312C, per una somma di 3 200 euri spartuti cum'è quì sottu :

- 800 euri previsti per l'alloghju di quattru persone, duie notte cù sdighjuni è tassa di seghjornu è ingagiati nantu à u prugramma N4312C capitulu 933 funzione 311 articulu 6185 (spese di cullochiu è di seminariu).
- 2 400 euros previsti per u trasportu di l'intervenenti è ingagiati nantu à u prugramma N4312C capitulu 933 funzione 311 articulu 6245 (trasportu di persone furestere).

Vi prupongu di piglià in carica e spese di spiazzamentu è d'alloghju di i quattru intervenenti participendu à l'edizione 2019 di Linguimondi.

Vi pregu di deliberà ne.

OBJET : Prise en charge des frais de transport et d'hébergement de quatre invités participant à Linguimondi 2019, à Corti, le 28 septembre 2019

1. Présentation du Colloque :

À l'occasion de la Journée Européenne des Langues, la Collectivité de Corse organise les rencontres « Linguimondi, samedi 28 septembre 2019, à partir de 9h au siège du Cunsigliu di a Lingua Corsa, à Corti - 5 avenue Xavier Luciani.

La Collectivité de Corse s'est associée à cette fête européenne et organise Linguimondi depuis 2011. L'édition 2019 sera dédiée au développement de la langue corse dans les média insulaires.

Conscient des enjeux de la production audiovisuelle, radiophonique et écrite en matière de diffusion de la Langue Corse dans la société, la Collectivité de Corse a mis en place un « Grand Plan Media et Langue Corse » adopté à l'unanimité par l'Assemblée de Corse. Ce vote a permis la mise en place d'un ensemble de conventions avec plusieurs médias insulaires.

Dans ce cadre, outre les experts et professionnels insulaires nous invitons des communicants, spécialistes de cette question de la place des langues régionales et/ou minoritaires dans les médias à intervenir lors de cette journée et nous faire partager leur capacité d'expertise et leur retour d'expérience.

Participeront à ce séminaire :

- Mme Estibaliz Alkorta Directrice de la promotion de l'Euskera au sein du Gouvernement Autonome Basque,
- M. Iban Arantzabal Arrieta membre de Tokikom, est un philologue et journaliste basque qui travaille dans la gestion de la communication, au sein de l'équipe de

communication de Goiena ou du laboratoire audiovisuel basque 2deo,
- Mme Alaitz Artolazabal Amiletta Directrice de Tokikom, réseau de 66 médias locaux en basque qui participent activement à la diffusion et de normalisation du basque,
- M. Joan Carles Simó, directeur des ressources linguistiques à la télévision de la comunitat Valenciana (Apunt).

2. Dépenses à prendre en charge :

La Direction de la langue corse prend en charge le déplacement et l'hébergement du conférencier venant de l'extérieur.

Pour rappel : l'article 2 du décret n° 2001-654 du 19 juillet 2001, modifié par le décret n° 2007-23 du 5 janvier 2007, énonce les conditions de remboursement des personnes étrangères à la Collectivité. Les frais de transport et d'hébergement qu'elles sont amenées à engager ne peuvent être pris en compte que sur décision de l'autorité territoriale ou du fonctionnaire ayant reçu délégation à cet effet.

Conformément aux dispositions précitées, nous inscrivons les dépenses relatives au transport et à l'hébergement des invités participant à Linguimondi 2019 sur le programme N4312C - Langue corse - Conseil Linguistique, pour un montant de 3 200 euros répartis de la sorte :

- 800 euros prévus pour l'hébergement de quatre personnes, deux nuitées plus petit-déjeuner et taxe de séjour engagés sur le programme N4312C, chapitre 933, fonction 311, compte 6185 (frais de colloques et de séminaires).
- 2 400 euros prévus pour le transport des intervenants et engagés sur le programme N4312C, chapitre 933, fonction 311, compte 6245 (transport de personnes extérieures).

Je vous propose de prendre en charge les frais de déplacement et d'hébergement des quatre participants à l'édition 2019 de Linguimondi.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

RESU CONTU LINGUIMONDI 2019

LINGUA È MEDIA

Sabbatu, u 28 di settembre

Ce samedi 28 septembre 2019, la Direction Lingua Corsa a organisé dans ses locaux à Corté, au nom de la Collectivité de Corse, la 9^{ème} édition des journées Linguimondi pour honorer la journée des langues européennes.

Cette édition était tout particulièrement consacrée à la place des langues dites régionales ou minoritaires au sein des médias.

Après le discours d'ouverture du Conseiller Exécutif en charge de la langue corse, Xavier Luciani, la journée animée par Pascal Ottavi a été l'occasion de rappeler que le journalisme en Corse demande des spécificités notamment en termes de compétence culturelles afin d'analyser justement les phénomènes insulaires.



DU Journalisme Corsophone : un diplôme déjà reconnu, présentant encore des perspectives pour une société bilingue

Alain di MEGLIO

C'est dans ce cadre que le professeur d'université Alain di Meglio a présenté le premier exposé concernant «La corsophonie dans le journalisme : progrès et perspectives pour une société bilingue» à travers l'expérience du diplôme universitaire (DU) Journalisme ouvert à l'Université de Corse depuis 2015.



Il existe en effet déjà deux sessions de ce DU : une promo de 11 personnes et une seconde promotion de 10

personnes pour un budget d'environ 300 000 € par session, soit un ratio d'environ 30 000 € par étudiant. Cet investissement marquant la forte implication de la Collectivité de Corse grâce à son financement.

Les retours sur expérience sont globalement des plus positifs tant concernant la qualité de la formation, que la capacité de sélectionner ou de recruter à l'entrée mais aussi au regard de l'insertion de ses étudiants dans le monde professionnel. En effet par exemple pour la seconde session pour 10 places à pourvoir 120 candidats se sont présentés.

Les deux critères de sélection sont :

- la culture générale journalistique d'une part
- et la corsophonie déjà acquise du futur stagiaire, le niveau exigé étant B2 à C1 au minimum.

Concernant l'insertion l'ensemble des stagiaires a réussi à être intégré dans la vie économique. On peut même constater à cet égard un net mensuel qui est supérieur à la moyenne française dans ce domaine d'activité.

D'autres besoins d'insertion sont envisageables à l'avenir notamment via deux axes : d'une part l'émergence de nouveaux emplois tels que les Community Manager par exemple, et d'autre part via les nouveaux médias qui ont tendance à s'étoffer.

Une nécessaire mise en commun des outils et des lexiques contre une dialectalisation professionnelle

Ce rappel est aussi l'occasion pour Alain di Meglio d'expliquer que dans cette politique il y a un besoin d'équiper la langue car créer une dialectalisation professionnelle n'est en rien souhaitable. Il existe plutôt un besoin de dictionnaire général polynémique de la langue corse car ce DU s'inscrit dans une démarche qui va de l'usage vers l'institution, et non l'inverse. La logique est de partir d'un besoin de recueil et de synthèse pour ne pas laisser s'installer un risque de territorialisation ou une dialectalisation des médias. Ce raisonnement vise au contraire une nécessaire mise en commun des outils et des lexiques.

Monsieur Bensimon a ensuite pris la parole au nom de RCFM, invité comme chacun des médias, pour reconnaître la qualité de cette formation mais aussi le besoin grandissant au sein des médias locaux de personnes prêtes à l'emploi tant professionnellement qu'au regard du niveau de langue. Sa demande portant même à une éventuelle réflexion sur des formations plus courtes si nécessaires, afin de disposer de personnel prêt à l'emploi au plus tôt.

La prochaine session de ce DU, normalement actée pour la rentrée 2020 pour à nouveau une dizaine d'étudiants, semble ainsi arriver à point nommé.

Per sapè ne di più annant'à a so presentazione, appughjate [qui](#)



La politique linguistique de la Collectivité de Corse en faveur du développement de la langue corse dans les médias insulaires

Bernard FERRARI



À la reprise en début d'après-midi, Bernard FERRARI, directeur de la langue corse a présenté les actions mises en place en faveur des médias au sein de la politique linguistique portée par la Collectivité de Corse.

L'objectif de la direction est de favoriser la diffusion de la langue corse dans la société insulaire tant à l'écrit qu'à l'oral. C'est tout naturellement que le développement de l'utilisation de la langue au sein des médias est un axe de travail privilégié. À ce titre, on retient deux grands axes de soutien de la collectivité :

- Premièrement un soutien financier à des projets d'émissions et de programmes en langue corse
- Deuxièmement le soutien à la formation de journalistes corsophones

L'objectif d'une couverture média à 50% en langue corse d'ici 2030

Les résultats attendus du Pianu lingua 2020 sont concrètement d'accroître la visibilité du corse jusqu'à obtenir une couverture à 50 % des contenus médias d'ici 2030. L'enjeu est donc d'avoir obtenu la formation reconnue d'une ressource humaine diplômée assurant la visibilité de la langue corse mais aussi une diversification des programmes de qualité (notamment des programmes dédiés à la jeunesse).

À titre informatif, les moyens financiers consacrés sont d'environ 200 000 € par an sur cette politique médiatique.

Des dispositifs proposés depuis 2015, généralisés à tous les médias dès 2017

Les différents dispositifs d'accompagnement et d'intervention de la collectivité à cet égard ont été consignés au règlement des aides depuis 2015 concernant les radios et les journaux dans un premier temps. Le plan média et langue corse 2017 a procédé à un élargissement à tous les médias afin de répondre aux attentes du plan lingua 2020. À titre de rappel le cadre réglementaire comporte le respect de deux grands critères. Pour pouvoir bénéficier d'une aide, l'activité ne doit être susceptible d'attirer ni des clients étrangers d'une part ni des investissements européens d'autre part.

Une évaluation partielle en raison d'absence de Médiamétrie fiable sur la pluralité des médias corses

Le premier constat est que la collectivité a traité avec des médias très différents de par leur nature, leur structure, leur taille et donc leur approche.

On distingue normalement deux types de médias :

- Les premiers où la corsophonie est avancée mais dont l'espace de diffusion est modeste (ce sont les médias locaux sur un petit bassin de population) ;
- Et ceux où la corsophonie va être plus réduite voir inexistante, mais qui sont les médias plus populaires avec une base de diffusion plus importante.

Par conséquent les besoins vont différer :

- Il peut s'agir de l'aide au développement ou à la diversification du média par exemple par l'aide à son déploiement numérique ;
- Ou bien à une aide par l'externalisation de la langue en finançant des pigistes ou des traducteurs ;
- Ou encore d'une aide via une formation en langue corse du personnel.

À ce jour l'évaluation du plan média révèle la problématique de l'absence d'indicateurs fiables pour mesurer le taux réel de pénétration de la langue corse dans l'ensemble des médias insulaires.

Les perspectives de la direction sont de participer à proposer des ressources de qualité (de par leur traçabilité et leur validité), qui soient accessibles et réactives face aux besoins modernes, notamment avec une présence accrue sur les réseaux sociaux et via tout support numérique. En outre, la direction engagera un travail de lexicologie assurant de mettre à disposition des professionnels un vocabulaire juste, cohérent et exploitable du grand public.

Per sapè ne di più annant'à a so presentazione, appughjate [qui](#)

La contribution à la normalisation du valencien dans la société valencienne grâce à un média tel que « À Punt Mèdia »

Joan Carles SIMÓ

La radio « [À Punt Mèdia](#) » est née en 2017, d'un contexte linguistique, voire d'un contexte politique propre. En effet, il existe deux langues officielles au Pays de Valences : l'espagnol, c'est-à-dire le castillan, et le valencien qui est une variété catalane. La terminologie officielle pour désigner le catalan dans cette Communauté autonome est, en castillan, le *valenciano* et, en valencien, le **valencià**.

Le cadre juridique du Pays valencien repose sur la Constitution espagnole, le Statut d'autonomie de 2006 et la loi sur l'usage et l'enseignement du valencien qui date de 1983.

L'objectif est de rendre le valencià aussi normal et aussi officiel que l'est le castillan dans le reste de l'Espagne. Pour une bonne mise en perspectives, le budget consacré à la langue au Pays Basque est de 135 M d'€, pour 55 M d'€ au Pays Valencien.

2 niveaux de langues formalisés pour produire une offre transmedia

Joan Carles SIMÓ explique qu'à cette fin, à partir d'un niveau de langue standard, ont été constitués deux niveaux de formalisme :

- Tout ce qui est dit à la radio ou à la télé est proposé dans un **langage standard**, qui se rapprocherait d'un langage plus familier
- Par contre, tout ce qui est écrit relève d'un registre et d'un niveau plus proche du catalan général, et est plus accessible pour ceux qui le connaissent ou le maîtrisent déjà. Il s'agit d'un **langage** dit plus **convergeant**.

Le constat est qu'il n'y a pas de distorsion ou de rejet. Cela marche bien. Les interférences avec l'espagnol existent mais elles sont acceptées tant que cela fonctionne.

À partir de ces deux niveaux de langue établis, l'idée est de constituer des produits qui soient forcément valides sur tous les supports médiatiques : télévision, radio, Internet, réseaux sociaux, ... L'objectif est donc de constituer une production qui soit obligatoirement transmedia.

Un code de rédaction interne qualitatif applicable aux partenaires

Le pari a été fait immédiatement sur le monolinguisme du Pays Valencien dans la mesure où le Valencià ne semble pas compliqué à comprendre pour un hispanophone.

De plus, la signalétique sur laquelle on peut s'appuyer est toujours simple à déchiffrer et balise bien le sens. Et de manière générale, le postulat est que **si un produit est bon, il y aura écoute**.

Ces exigences qualitatives se traduisent au sein du code de rédaction où pour chacun des niveaux de langue l'objectif est de conserver la naturalité de la langue et qu'en même temps celle-ci soit audible quelle que soit la variété linguistique propre.

À cet égard, la souplesse des produits audiovisuels est importante. Il convient d'être très présent sur les divertissements.

La production des informations s'effectue en interne alors que le divertissement et les animations sont externalisés à des linguistes qui, en tant que partenaires, sont tenus de suivre le code de rédaction établi.

À titre d'exemple, le projet majeur à venir est la préparation d'une plate-forme pour l'apprentissage du valencien et de l'anglais car le système éducatif est actuellement trilingue au Pays Valencien : anglais, valencien, castillan.



De l'importance des mass media en euskera pour la normalisation de la langue basque

Représentants du gouvernement basque et Association TOKIKOM



La Communauté Autonome d'EUSKADI (CAE) compte 3 136 594 habitants dont presque un million est bilingue, soit à peu près un tiers de la population.

Un statut légal garantit les droits linguistiques

Cela est en partie dû aux droits linguistiques fondamentaux des citoyens en Euskadi :

- ✓ Droit de communiquer en euskera ou en espagnol oralement et/ou par écrit avec l'Administration et avec tout autre organisme ou entité situés au Pays Basque.
- ✓ Droit à l'éducation dans les deux langues officielles.
- ✓ **Droit de recevoir en euskera des publications périodiques, des programmes de télévision, de radio et autres médias.**
- ✓ Droit d'exercer des activités professionnelles, politiques et syndicales en euskera.
- ✓ Droit de s'exprimer en euskera dans toute réunion.

Les pouvoirs publics doivent garantir l'exercice de ces droits, dans le territoire de la Communauté Autonome d'Euskadi, afin qu'ils soient efficaces et réels.

À ce titre, **les médias constituent l'un des six points clés de la politique linguistique pour la revitalisation de l'euskera**, au même titre notamment qu'un réseau de centres pour l'apprentissage de l'euskera à l'âge adulte (HABE), ou que la collaboration publique et privée en ce qui concerne la promotion de l'utilisation

sociale de l'euskera, les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) et le domaine socio-économique.

Pour contextualiser, la première émission en euskera s'est déroulée sur un média public le 31 décembre 1982.

Un fonctionnement de coopérative rassemblant les acteurs et les moyens

TOKIKOM est une toile rassemblant 66 médias locaux, majoritairement créés à la fin des années 80, dans un contexte d'éclosion d'associations locales en faveur de la diffusion et de la normalisation de la langue euskera.

TOKIKOM est constitué de 29 associations qui gèrent un total de 66 médias locaux sur tous les supports existants (papier, radio, télévision, et digital). La structure rassemble plus de 200 emplois.

Concrètement, ils ont contribué à créer 24 journaux papier, 5 chaînes télévision, 7 radios, et 29 applications sur mobiles. Ils rassemblent ainsi 200 000 lecteurs de presse écrite et 350 000 utilisateurs des services digitaux.

GOIENA est une des composantes de TOKIKOM. Il s'agit d'une coopérative constituée de 150 personnes dont 27 personnels de la municipalité. Plus de 50 % de la structure est détenue par des associations. Le statut même de coopérative est reconnu comme gage d'efficacité, le seul fait de créer de l'emploi étant déjà une victoire. En contrepartie, les employés sont propriétaires et responsables de l'entreprise.

Le gouvernement les aide à hauteur de 30% des coûts standards, à quoi peuvent s'ajouter des aides communales. 55% reste à la charge de la structure, ce qui est gage tout à la fois de sa responsabilité et de sa liberté d'action.

« Nous voulons être leader, à ce prix-là, la langue acquerra de la valeur »

« L'important est de se situer au-dessus des médias nationaux. Et pour cela, **la proximité est le maître mot.** »

En effet, le site Internet cumule plus de 7 000 visites par jour.

Un système d'adhésion de 56€ par an à l'association peut ouvrir droit sur inscription à un abonnement annuel au mensuel papier directement distribué dans la boîte aux lettres du souscripteur pour rationaliser les impressions papier.

Sont en outre proposées des newsletters sur boîte mail chaque weekend ou encore des contenus supplémentaires sur des applications téléphone sur simple demande.

Pour précision, les différents représentants du gouvernement basque et de ces structures avaient pris le soin d'effectuer leur présentation sur des diapositives... en langue corse.

Per sapè ne di più annant'à a so presentazione, appughjate [qui](https://tokikom.eus/canales/)

Exemple du journal numérique « Chì ci hè statu ? »

Brandon ANDREANI

Brandon ANDREANI, a clôturé cette journée de rencontres à travers son témoignage concernant l'élaboration d'un journal numérique diffusé sur les réseaux sociaux.

Sa démarche est de proposer sur une simple page, appelée « Chì ci hè statu ? », quelques faits d'actualités choisis par lui parce qu'ils l'ont marqué ou qu'ils peuvent être traités de façon brève.

Il se nourrit pour cela de ses lectures de Corse-Matin principalement, et se réfère à Corse Net Infos ou à d'autres médias locaux.

La priorité a été de créer ce format afin d'assurer une publication quotidienne, privilégiant ainsi la fréquence. Il a pour objet d'étoffer en contenu et réfléchit aux modalités de développement de ces nouvelles intégralement rédigées en langue corse.

Domenica u 29 di settembre 2019

CHÌ CI HÈ STATU?

GIURNALI NUMERICI IN CORSU

ACCIDENTI DI MOTÒ VERSU I PONTI DI L'URTOLU

Sabbatu da mani, appena nanzu à 9 ori, un omu in motò di 54 anni s'hè feritu surtendu da a strada versu u Ponti di l'Urtolu. A vittima hè stata purtata à u spidali di Sartè.

ISULA GAMEFEST À U PALATINU

Dipoi arrimani è fin'è sta sera à 6 ori, u Palatinu d'Aiacciu accogli a prima edizioni di u festivali di ghjochi video *Isula Gamefest* organizatu da l'associu *Nustrale Gaming*. Ci truvareti una quarantina d'attelli, cumpitizioni è assai ngali da vincial



CHJAMA PAR MASSIMU OGHJI IN CORTI

Core in Fronte hà lampatu sti pochi ghjorni "A chjama par Massimu" cù un'addunata è un dibattitu oghji à parta da 3 ori à l'Università di Corsica (Facultà di drittu). Eccu un strattu di a so chjama : "Davant' à a mafiosisazione di u nosciu paesi, induva u soldu piglia a suprana in tutt'i livelli di puteru è di sviluppu, è davant' à u lascia corre è u silenziu di tutti l'altori è di u statu francese avemi u duveru d'alzà ci."



RITRUVETI "CHÌ CI HÈ STATU?" ANNANTU À I RETI SUCIALI

   Chì ci hè statu?  chichestatu@gmail.com



A lingua hè viva... ci tocca à parlà